

SMS+, la meilleure solution pour

Adresser le plus grand nombre d'acheteurs potentiels

- + de 63Millions de mobinautes
- Compatible avec 100% des offres tarifaires des clients SFR
- Compatible avec 100% des terminaux connectés au réseau mobile

Fidéliser les clients

- Relance par SMS sur des services analogues
- Alias commun à l'ensemble de vos numéros
- MMS+ pour enrichir vos contenus

Maximiser le taux de transformation

- Notoriété du SMS
- Simple et rapide : Achat en 1 aller-retour
- Fourniture d'informations sur le mobile du client

Minimiser les impayés

- Garantie de paiement : impayés pris en charge par SFR
- Contrôle du crédit client avant livraison du contenu à l'utilisateur

Les avantages pour le consommateur

- **Anonymat** : Le numéro de mobile des utilisateurs n'est pas transmis à l'éditeur
- **Infos éditeurs** : l'utilisateur peut à tout moment en savoir plus sur l'éditeur d'un service SMS+ en envoyant « contact » au N° court de l'éditeur
- **Tranquillité** : l'utilisateur peut cesser les relances commerciales en envoyant « stop » au N° court de l'éditeur.

Principe & fonctionnalités

L'utilisateur envoie un SMS-MO ou MMS-MO au numéro court attribué à l'éditeur de services.

L'opérateur mobile de l'utilisateur achemine le message vers l'éditeur de services, soit directement, si l'éditeur est raccordé au réseau de l'opérateur, soit indirectement, si l'éditeur a recours à un prestataire technique (facilitateur) qui est lui-même raccordé au réseau de l'opérateur.

L'éditeur de services traite le message et transmet un SMS-MT ou MMS-MT de réponse, soit directement, soit indirectement via un facilitateur. L'opérateur mobile transmet le SMS-MT ou MMS –MT à l'utilisateur final.

- Pour des services de livraison de contenu, de jeu, ou d'interactivité, le client envoie un SMS ou un MMS, le service lui est livré en retour par SMS ou MMS
- Pour les services de chat ou de forum, le client envoie un SMS ou MMS qui est transmis à un autre utilisateur identifié et inscrit via la plateforme de l'éditeur :

Services autorisés

SMS+ est une solution de paiement sur facture mobile par l'envoi d'un sms vers Un n° court surtaxés :

- Directement sur mobiles : par envoi d'un ou plusieurs sms.
- Web : réception d'un code d'accès sur le mobile à saisir sur le site web

L'utilisation de la Solution est interdite pour l'accès à des Contenus réservés aux Utilisateurs de plus de 18 ans

Protection et déontologie

La pérennité de votre future solution de paiement passe par la confiance et la protection du consommateur. SFR s'engage :

- A mettre tout en œuvre pour faire respecter la charte de déontologique
- A appliquer des pénalités fortes en cas de manquements constatés

Afin de protéger ses clients, SFR participe activement à la lutte contre le spam et les messages abusifs.

Tout manquement est fortement sanctionné :

- jusqu'à suspension du N° court SMS
- une pénalité calculé sur la base du chiffre d'affaires HT généré par le service et/ou une pénalité forfaitaire

La tarification et les frais de mises à disposition d'un N°

L'abonnement mensuel varie en fonction de la catégorie du N° et de son débit

Classe de débit	Prix de l'option mensuelle
1 message/sec	Gratuit
2 messages/sec	300 € HT
5 messages/sec	800 € HT
10 messages/sec	1200 € HT

Catégories de Numéros	Abonnement Mensuel
Or	500 € HT
Argent	300 € HT
Bronze	200 € HT
Nickel	150 € HT
Standard non choisi	50 € HT
Numéros secondaires	Gratuits

La gamme de paliers tarifaires varie entre 0 et 4,50€

Numéro court	Prix maximum du service en € TTC *	Commission fixe SFR en € TTC
3XXXX	0,00	0,0000
4XXXX	0,05	0,0180
5XXXX	0,10	0,0360
5XXXX	0,20	0,0720
6XXXX	0,35	0,1260
6XXXX	0,50	0,1800
7XXXX	0,50	0,1800
7XXXX	0,65	0,2340
8XXXX	1,00	0,3600
8XXXX	1,50	0,5400
8XXXX	2,00	0,7200
8XXXX	2,99	1,0764
8XXXX	3,00	1,0800
8XXXX	3,50	1,2600
8XXXX	3,99	1,4364
8XXXX	4,00	1,4400
8XXXX	4,50	1,6200

La facturation des SMS-MT ou MMS-MT supplémentaires au-delà des SMS-MT varie entre 0.064 € HT et 0.043 €HT selon les volumes mensuels.

Concernant les N° dits de catégorie 1 (tous à l'exception des N° utilisé pour du chat en P6) : pour chaque SMS-MT ou MMS-MT porteur de la surtaxe envoyé par l'Editeur et délivré au client final, SFR mettra 1 SMS-MT à la disposition de l'Editeur pour la restitution du service (à l'exception de la tranche 3XXXX)

Au-delà des SMS-MT mis à disposition : Chaque SMS-MT supplémentaire sera facturé à l'unité, suivant la grille de tarifs ci-dessous. La dégressivité tarifaire est appliquée par Numéro court

Concernant la catégorie 2 (chat en P6) : pour chaque SMS-MO ou MMS-MO reçu par l'Editeur de services, SFR mettra à disposition de l'Editeur 1.10 SMS-MT pour la restitution du

Au-delà des SMS-MT mis à disposition : Chaque SMS-MT supplémentaire sera facturé à l'unité, suivant la grille de tarifs ci-dessous. La dégressivité tarifaire est appliquée par Numéro court

Aller plus loin... l'offre SMS+

Palier en nombre de SMS MT envoyés par le Client via un Numéro court	Prix unitaire du SMS
De zéro (0) jusqu'à cinq mille (5000) SMS MT	0,064 € HT
De cinq mille un (5001) jusqu'à dix mille (10000) SMS MT	0,062 € HT
De dix mille un (10001) jusqu'à vingt mille (20000) SMS MT	0,060 € HT
De vingt mille un (20001) jusqu'à cinquante mille (50000) SMS MT	0,057 € HT
De cinquante mille un (50001) jusqu'à cent mille (100000) SMS MT	0,054 € HT
De cent mille un (100001) jusqu'à cent cinquante mille (150000) SMS MT	0,049 € HT
Au-delà de cent cinquante mille un (150001) SMS MT	0,043 € HT

Chaque MMS-MT est facturé suivant les tranches de poids

0-50ko	50-100ko	100-300ko
0,19 € HT	0,28 € HT	0,40 € HT